

# Récupération des Jours Fériés : Enfin une réunion !

LA HAGUE le 09/01/2018

**La Direction a invité les Organisations Syndicales à une réunion de négociation pour répondre aux revendications des salariés postés.**

Pour rappel, la Direction a décidé unilatéralement de supprimer le choix possible (existant depuis 1976) pour les salariés postés 5x8, de convertir une partie de leur rémunération **en jour de repos** (RJF).

Les Organisations Syndicales ont alors unitairement démontré la nécessité de garder cette disposition pour les salariés postés, que ce soit pour l'organisation de la vie sociale ou pour la récupération physique qui est indispensable au travail en postes.

Cette récupération est d'autant plus nécessaire du fait des sous-effectifs et des conditions de travail dégradés dans les services.

Devant votre détermination, la Direction a proposé d'assouplir les modalités de prises de « *congé temps libre* » (CTL) en supprimant le préavis d'un mois prévu par le Dispositif Conventionnel pour convertir une partie du 13<sup>ième</sup> mois (10 jours/an) et fractionnable par journée, faisant ainsi du CTL, un congé « classique » comme les CP, RTT ou RJF soumis à l'autorisation de la hiérarchie.

La rémunération supplémentaire mensuelle des Jours Fériés compense alors annuellement la perte financière liée à la prise en congé de CTL.

**Force Ouvrière déplore que ces propositions n'aient pas été acceptées au mois de novembre.**

La Direction ne doit pas pour autant ignorer que le mouvement social dépasse largement la seule problématique de la récupération des jours fériés.

Nous demandons donc à la Direction d'ouvrir le plus rapidement possible des négociations sur l'attractivité et les conditions de travail en poste.

Pour FO, ces négociations doivent se dérouler dans un climat le plus serein possible.

**Une deuxième réunion est prévue demain mercredi.**

**Nous vous tiendrons informés.**

**Pour tout renseignement complémentaire,  
n'hésitez pas à nous contacter !**

**Local FO Bâtiment Social 26861 – Site Internet FO : [www.fo-areva-lahague.org](http://www.fo-areva-lahague.org)**